

TROISIEME NIVEAU « L'INNOVANT » :

Communiquer et travailler ensemble.

1.1.1.1.Homogénéisation de la communication :

La communication passe intégralement par Internet. Chaque entité de la CCI communique avec les autres entités (celles de la CCI, mais aussi les entités extérieures : Ressortissants, Elus, autres.) par le réseau Internet.

Ceci impacte le réseau, et entraîne des économies importantes en maintenance et nouveau développement d'applications. L'ouverture est alors totale pour tout sur le monde Internet. Bien sûr, il reste dans ce scénario, la possibilité de gérer un Intranet pour les collaborateurs de la CCI et un Extranet pour les ressortissants et les élus.

1.1.1.2.Banalisation de l'outil :

L'habitude aidant, l'outil « Internet » est banalisé. L'utilisateur de la CCI utilise un portail Intranet qui lui permet d'accéder à n'importe quelle application existante ou à venir. Toutes les applications de la CCI sont accessibles par le réseau avec des interfaces HTML. Ceci nécessite le développement de nombreuses applications à base de formulaires (ASP, JavaScript) et de bases de données.

1.1.1.3.Construction de sites locaux.

Chaque service de la CCI peut faire vivre un Intranet ou des pages accessibles par Internet ou Extranet. Il existe un responsable par département ou direction. La visibilité extérieure de la CCI est construite à partir des WEB des différents services. L'avantage est une plus grande motivation, une plus grande modularité et une certaine répartition des ressources tant humaine que technique..

1.1.1.4.Définition de charte graphique et d'une « netiquette »

Pour que la CCI conserve une image externe homogène, il est indispensable de définir des chartes graphiques s'imposant à tous. De la même façon, une « netiquette » devra être définie pour la CCI, pour que chacun respecte une certaine déontologie sur les sites.

Etre proche du ressortissant :

1.1.1.5.La CCI fournit de nouveaux services aux ressortissants.

L'accompagnement des ressortissants va plus loin que dans le scénario deux.

Ainsi, la CCI peut devenir fournisseur et louer de l'espace, et du service autour de sites personnels des petites et moyennes entreprises ressortissantes.

Les applications du fichier consulaire sont améliorées par des **logiciels de cartographie** permettant de mieux représenter certaines densités d'entreprises en fonction des zones géographiques. Ainsi, des services nouveaux sont offerts aux collectivités locales et autres terrains d'études de développement des zones urbaines.

1.1.1.6. Accroissement de la visibilité sur la CCI. :

La communication externe est accrue par une **visibilité sur Internet**. Le nombre d'internautes intéressés peut devenir important. La CCI vend les services et prestations de ses ressortissants dans une vitrine mondiale où l'information est accessible à tous. La Formation Conseil peut vendre par exemple des formations à tous les internautes de France et peut être de l'étranger.

Les opportunités d'installation de nouveaux ressortissants sur la circonscription peuvent intéresser toutes entreprises existantes ou potentielles à venir s'installer sur la circonscription.

1.1.1.7. Accueil des ressortissants plus personnalisés :

En Extranet, le Portail pourra être amélioré par une différenciation des accès selon les utilisateurs concernés. Ainsi, après une page d'accueil « personnalisée » calculée à partir de l'adresse de connexion, il devient possible de cibler une corporation, un métier, un profil d'entreprise, qui trouveront sur le site WEB de la CCI, une information fraîche et ciblée.

Il existe via Internet des possibilités d'utiliser les accès pour mieux connaître les internautes venant visiter le site.

1.1.1.8. Vente de Nouveaux Services en ligne.

La CCI doit envisager de vendre des nouveaux services en ligne, disponible aux ressortissants et aux internautes (conseil , formation en ligne, informations « utiles »,etc.).

Réduction des coûts de fonctionnements.

1.1.1.9.Le zéro papier.

Ayant crée une communauté autour de la CCI et des sites Intranet, Extranet et Internet, les échanges se développent de manière extrêmement importante. L'échange de documents papier devient rare. Le réseau Internet pourra devenir le support de la téléphonie (Voix sur IP), mais aussi de la visioconférence et de l'audioconférence, dès que cette technologie se confirmera..

1.1.1.10.Simplification de la maintenance du réseau et des évolutions applicatives. :

L'utilisation des interfaces HTML permet de créer des clients légers dont la maintenance et l'évolution sont simplifiée. Lors de la création d'une nouvelle application ou de l'évolution d'une application existante, il n'est plus utile de travailler sur le poste client. Celui-ci dispose d'un navigateur et peut utiliser n'importe quelle application existante ou à venir. Le travail du service informatique s'en trouvera allégé.

1.1.1.11.Le réseau.

Les liaisons Numéris peuvent être remplacées par de l'ADSL permanent de moins en moins coûteuse et plus fiable, au fur et à mesure que la boucle locale va se libéraliser. Notons toutefois que cette technologie débutante doit faire ses preuves (Mai 2000).

Les Moyens nécessaires :

1.1.1.12.Création d 'un site Web sur Internet.

La CCI doit privilégier la réflexion. Pourquoi vouloir être visible du monde entier ? Le référencement régional, national est-il suffisant ? Un groupe de travail aguerri par la construction des niveaux « le minimum » et le « souhaitable », sera à même de réaliser cette étude.

La direction doit s'impliquer fortement dans un plan stratégique de référencement auprès des annuaires et des moteurs de recherche, ainsi que sur d'autres sites voisins ou complémentaires. Ceci en particulier pour la formation. Cette action pourra à terme générer un mouvement fort de demande de formation conseil.

1.1.1.13.Création de plusieurs Intranets fédérés.

Il est créé un **Intranet fédérateur** qui fédère des Web locaux. Ce Web Fédérateur est différencié des sites locaux (Intranet et Extranet). Mais ceux –ci peuvent sous certaines conditions être accessibles à l'Internet (Inscription à des formations, demande de devis pour le conseil, etc.).

Chaque groupe de la CCI fait vivre son propre site. Il le crée, le fait évoluer et peut même l'héberger. Cinq ou Six serveurs assurent un service montrant la vitrine de chacune des activités de la CCI..

L'intérêt d'une telle structure réside dans le fait que le site devient le lieu privilégié d'échanges et que chaque service peut se l'approprier, permettant à la CCI de devenir une entreprise communicante.

Le service se structure pour que les informations soient présentées à tous (Collaborateurs, ressortissants ou Internauts). Il devient alors nécessaire de définir le rôle de chacun, auteur, rédacteur, webmestre. Dans chaque département, un responsable est chargé de faire vivre l'Intranet, garant d'une communication élargie. On met en place des structures fonctionnelles (service communication) propres à faire vivre le Web.

1.1.1.14. Renforcement du service communication.

C'est la communication qui devient centrale dans le fonctionnement de la CCI.. **On renforce un service communication** capable de faire bouger les Web, tant internes, qu'externes.

1.1.1.15. Développer des interfaces applicatives.

Dans ce dernier niveau, il est nécessaire que chaque application client/serveur actuelle soit rendu utilisable dans un contexte d'interopérabilité : Client léger et application multi-niveaux. Dans ce cadre, des applications Cci devront être développée ou reprise (Gestion des prospects, gestion de la formation).